

2022

**RAPPORT D'ACTIVITÉS
DE LA DIRECTION
DE LA GESTION DES DÉCHETS**



LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2022 !

- **L'expérimentation de collecte des déchets compostables**
- **Zone de réemploi à Bissy**
- **Fin des travaux de réhabilitation des locaux sociaux de la déchetterie de Saint-Alban-Leysse**
- **Première étoile labellisation économie circulaire**
- **Préparation de la campagne de simplification du geste de tri (Extension des consignes)**

ÉDITO



L'année 2022 correspond au lancement de deux grands projets majeurs qui impactent fortement le quotidien des habitantes et des habitants de l'agglomération. Les différentes équipes de la direction des déchets (administratifs et techniques) ont travaillé ensemble pour rendre possible la réalisation de ces projets. Je tiens en premier lieu à les remercier, pour leur investissement.



La première campagne répond à l'évolution des consignes de tri des emballages. Désormais, tous les emballages sans exception et tous les papiers sont à déposer dans la poubelle jaune. L'objectif est bien de simplifier le geste du tri pour améliorer le tri et le recyclage des emballages. Il n'y a désormais plus qu'une seule question à se poser quand on est devant la poubelle jaune : «mon déchet est-il un emballage?» : il n'y a donc plus aucune excuse pour ne pas trier !

Je précise que cette campagne de communication a été mutualisée : Grand Chambéry a tissé des liens avec le syndicat Savoie Déchets et toutes les autres collectivités du département, pour qu'un unique message soit délivré efficacement sur le territoire.

Le second projet qui fait l'actualité est le tri des déchets compostables. Dès 2024, nous devons tous les déposer dans des composteurs ou des équipements spécifiques. Composés en grande majorité d'eau, ces épluchures de fruits ou de légumes, ces restes de repas... ne doivent plus être envoyés à l'usine d'incinération, mais dans une filière qui permettra de les transformer en compost, sur notre plateforme de Chambéry. Nous produisons ainsi sur place, un amendement nourrissant pour nos sols, qui sera réutilisé dans les cultures locales. La boucle est bouclée !

En 2022, les services se sont préparés à cette échéance en testant du matériel pour choisir celui qui sera le plus pratique pour les habitant.es, mais aussi pour les agent.es de collecte. Des expérimentations sont encore en cours dans plusieurs secteurs de l'agglomération, pour un déploiement généralisé en 2024.

En 2023 de nouveaux défis nous attendent, tels que la mise en place d'un programme de réduction des déchets, co-construit avec les habitant.es et les partenaires. En 2022, nous avons généré sur le territoire de Grand Chambéry **65 504 tonnes de déchets**, tous flux confondus, ce qui représente **464 kg par habitant** pour l'année. Il est donc nécessaire d'orienter nos modes de consommation vers des pratiques plus vertueuses favorisant le réemploi et l'économie circulaire.

Bonne lecture !

Marie Bénévise

Vice-présidente chargée de la gestion des déchets ménagers et assimilés

SOMMAIRE

| | | | |
|---|--------------|---|--------------|
| Le territoire et son agglomération | p. 5 | Les relations usagers..... | p. 31 |
| Le territoire de Grand Chambéry | p. 5 | Le tri des déchets recyclables/ les consignes ... | p. 31 |
| La prévention des déchets | p. 6 | Les relations usagers au quotidien..... | p. 32 |
| Les animations pédagogiques : semmer les graines de la sobriété | p. 6 | Les relations avec les entreprises et les administrations | p. 32 |
| Indicateurs techniques relatifs à la réduction et la gestion des déchets ménagers et assimilés | p. 6 | La coopération décentralisée | p. 33 |
| Les ateliers et visites | p. 7 | Impact environnemental et sanitaire..... | p. 34 |
| Les évènements | p. 8 | Un budget 2022 voté à l'équilibre strict..... | p. 35 |
| Les déchets compostables..... | p. 9 | Montant annuel global des dépenses liées aux investissements et au fonctionnement du service | p. 35 |
| Mesurer la réduction des déchets | p. 12 | Indicateurs financiers | p. 35 |
| S'ancrer dans l'ère de l'économie circulaire | p. 13 | Les dépenses d'investissement | p. 36 |
| L'organisation du service..... | p. 15 | Les dépenses de fonctionnement | p. 36 |
| Un service, des hommes et des femmes | p. 16 | Montant annuel des principales prestations rémunérées à des entreprises sous contrat..... | p. 37 |
| Nombre de points d'apport volontaire (PAV) | p. 18 | Montant annuel global des recettes du service | p. 38 |
| La fréquence des collectes | p. 18 | Les recettes de fonctionnement | p. 38 |
| Les coûts de la collecte et du traitement..... | p. 20 | La redevance spéciale | p. 39 |
| Les tonnages collectés hors déchetterie | p. 20 | Les recettes d'investissement | p. 39 |
| Les collectes spécifiques | p. 21 | Les recettes liées aux ventes de matières, soutiens et aides | p. 39 |
| Les déchets des producteurs non ménagers ... | p. 21 | Structure du coût ou répartition des charges, des produit et du financement | p. 40 |
| Les opérations de maintenance | p. 22 | La nature des charges | p. 40 |
| La Valorisation | p. 23 | La nature des produits | p. 40 |
| Le traitement des ordures ménagères résiduelles | p. 24 | Le coût aidé du service public..... | p. 41 |
| Le centre de tri | p. 25 | Le coût des différents flux ramenés à la tonne et à l'habitant | p. 41 |
| Le pilote expérimental de valorisation des déchets compostables | p. 25 | La répartition des charges par flux et par étape technique en € HT/tonne..... | p. 42 |
| La plateforme de compostage des végétaux | p. 26 | | |
| Les Déchetteries..... | p. 27 | | |
| Le réemploi | p. 28 | | |
| La déchetterie mobile | p. 29 | | |
| Les tonnages collectés en déchetterie | p. 30 | | |

LE TERRITOIRE ET SON AGGLOMÉRATION

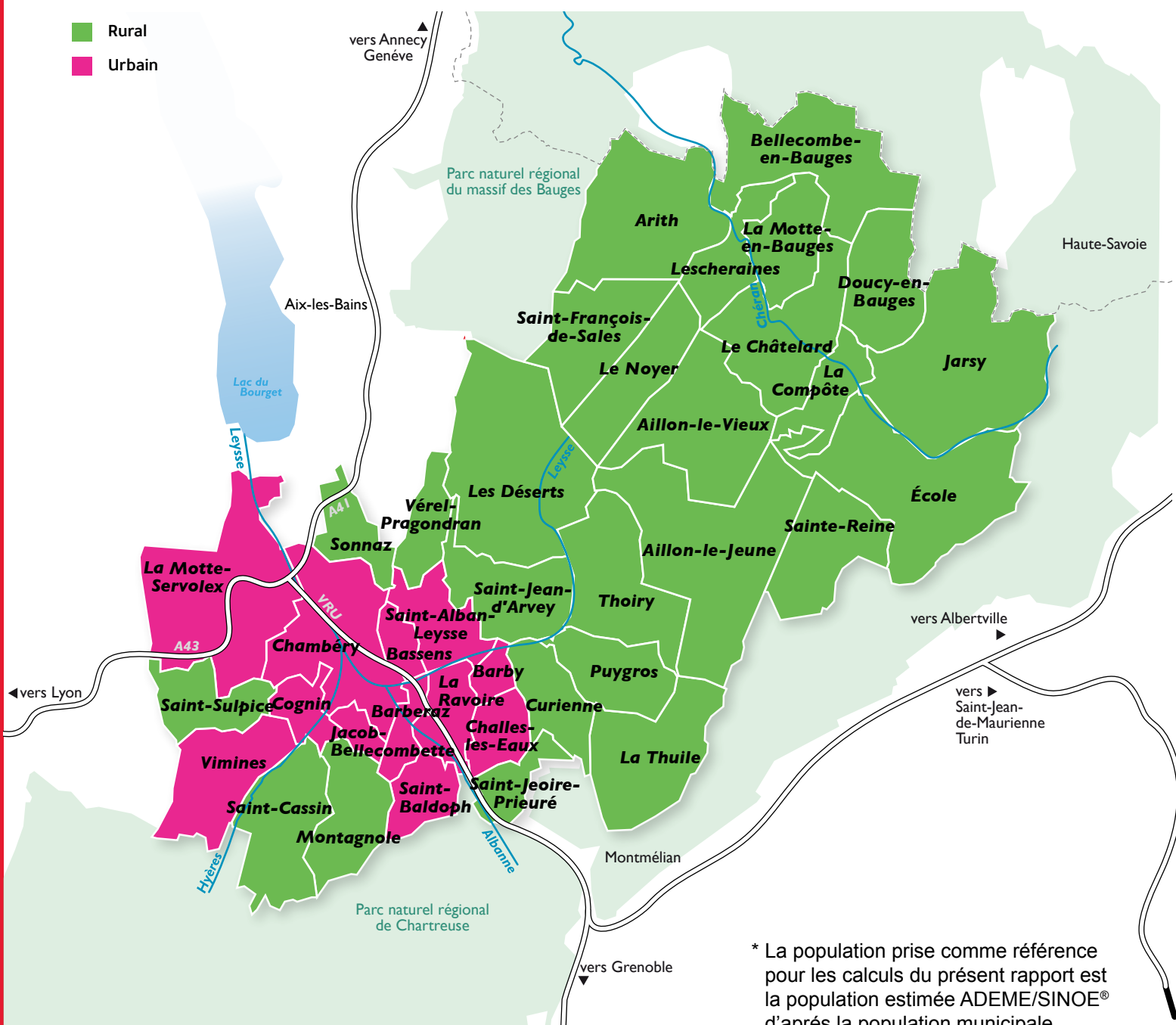
LE TERRITOIRE DE GRAND CHAMBÉRY

38 COMMUNES

141 253 HABITANTS

LES TYPES D'HABITAT

- Rural
- Urbain



* La population prise comme référence pour les calculs du présent rapport est la population estimée ADEME/SINOE® d'après la population municipale

1 INDICATEURS TECHNIQUES RELATIFS À LA RÉDUCTION ET LA GESTION DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS

1a LA PRÉVENTION DES DÉCHETS

Depuis plus de 10 ans, Grand Chambéry mène des actions auprès des habitants et des professionnels pour réduire la quantité de déchets produits sur le territoire.

Signataire de plusieurs contrats successifs avec l'Agence de la Transition Ecologique (Ademe) afin de bénéficier soit d'un accompagnement technique, soit de financements, Grand Chambéry a ainsi réussi le pari de diminuer de plus de 14% le poids des déchets produits par habitant entre 2010 et 2022.

LES ANIMATIONS PÉDAGOGIQUES : SEMER LES GRAINES DE LA SOBRIÉTÉ

L'agglomération propose des animations pédagogiques, de la maternelle jusqu'à l'enseignement supérieur. Trois animatrices de Grand Chambéry ont en charge tout le cycle élémentaire, et un partenaire associatif, France Nature Environnement 73, intervient dans le secondaire et le supérieur.

Ces animations ont vocation à développer chez les élèves la connaissance des moyens à leur disposition pour éviter la consommation des ressources, réduire le gaspillage alimentaire, s'approcher du zéro déchet, et commencer à adopter de nouveaux comportements.

Les formats sont variés pour s'adapter au mieux à l'âge des élèves et aux attentes des enseignants : ateliers d'échanges autour de situations concrètes, explications à l'aide de maquettes, exercices au tableau et sur table, jeux, démonstration de camion poubelle, visites d'installations de valorisation des déchets, ...

Ce sont plus de 4 000 élèves qui ont été sensibilisés sur l'année scolaire, de la maternelle au supérieur, et même en centre de loisirs ou encore au cours des événements réservés aux enfants des écoles comme le vendredi précédant le Weekend de Récup'.



| | Élèves | Interventions |
|---------------------------------------|--------|---------------|
| Régie Grand Chambéry | 2 864 | 353 |
| France Nature Environnement 73 | 1 212 | 62 |
| TOTAL | 4 076 | 391 |

LES ATELIERS ET VISITES

Quoi de mieux que mettre en pratique de nouveaux gestes pour changer ses habitudes ?

C'est la méthode choisie par Grand Chambéry pour accompagner ses habitants vers une consommation plus responsable et moins productrice de déchets. Des ateliers sont donc proposés gratuitement tout au long de l'année pour faire ses propres produits ménagers, découvrir les couches lavables pour son nouveau-né, cuisiner les restes, conserver ses aliments, fabriquer des objets tout en récup, etc ...

Et comme promis, l'offre d'ateliers zéro déchet s'est enrichie puisque de nouveaux prestataires permettent maintenant de concevoir ses propres lingettes lavables ou ses sacs à vrac, de fabriquer ses cosmétiques, ou ses boucles d'oreilles en chambre à air de vélo !



ZOOM

Pour 2022, l'atelier « Furoshiki, ou l'art d'emballer les objets avec du tissu » a permis de former 109 personnes

Atelier Furoshiki à la Foire de Savoie



PROJET 2023

Des inscriptions à tous les ateliers en ligne sur le site internet

LES ÉVÈNEMENTS

En tant qu'organisatrice ou participante, la Direction de la gestion des déchets est intervenue sur plusieurs évènements dans le courant de l'année :



ZOOM

DU 20 MARS AU 20 JUIN, LE 1^{ER} DÉFI MIEUX MANGER MOINS JETER

Ce nouveau défi a réuni 75 participants ; des conférences, des ateliers pour partir à la découverte des plantes sauvages comestibles ou pour apprendre la lacto-fermentation, des conseils pour faire un potager, ont été proposés.



● Les 11 et 12 juin, le Village et le Relais pour la Vie accueillait le service réduction des déchets pour sensibiliser 75 personnes à une autre consommation.

● Le 25 juin 2022, un stand d'information déchets était présent à l'évènement « Barby en fête » : 42 personnes rencontrées

● Le 15 octobre 2022, nous nous sommes retrouvés à la Fête de la Science, pour aborder l'impact de la production de déchets sur le changement climatique : 56 personnes sont passées sur le stand pour être sensibilisées aux gestes pouvant limiter les déchets



● Les 21 et 22 mai 2022, Grand Chambéry a organisé son 2e Weekend de Récup' à La Ravoire. 430 visiteurs se sont essayés aux nouveaux ateliers proposés.

Comme l'an passé, la journée du vendredi était réservée aux scolaires : 134 élèves ont pu participer à des ateliers récup', compostage, papier recyclé, ...

● Le 17 septembre 2022, les Journées Européennes du Patrimoine ont permis de faire visiter les locaux sociaux de la collecte à 67 parents et enfants : bureaux, vestiaires, démonstration de camions de collecte, ... de quoi imaginer la fourmilière que devient le service à 5h du matin !

● Le 20 novembre 2022, l'incontournable Dimanche de Récup' de Noël a accueilli 800 visiteurs à La Motte Servolex, ateliers décorations en récup', spectacle.

● Le 26 novembre 2022, présence au salon « Connectons-nous » à Saint Baldoph, où nous avons pu proposer à 70 personnes la visite du centre de tri des déchets recyclables en réalité virtuelle grâce à nos casques.

LES DÉCHETS COMPOSTABLES

Parce que les restes de la préparation des repas sont plus des richesses biologiques que des déchets, Grand Chambéry œuvre depuis des années pour leur retour à la terre par compostage.

La collectivité a validé en 2021 son « **Schéma Directeur Biodéchets** » et a défini les orientations qui seront déployées dans les toutes prochaines années.

En appartement, à la maison, à l'école, au travail, chacun doit pouvoir trouver une solution adaptée à sa production de déchets compostables.

- **Priorité à toutes les formes de compostages, individuel à la maison, ou partagé en pied d'immeuble,**
- **Déploiement de la collecte dans certaines zones du territoire**

DES COMPOSTEURS INDIVIDUELS POUR LES LOGEMENTS AVEC JARDINS

Grand Chambéry distribue des composteurs domestiques depuis 2003.

En 2022, il a été décidé de les mettre à disposition gratuitement.

Grace à cette mesure, le nombre de composteurs distribués a concerné **1 700 foyers** (3 fois plus que les précédentes années), ce qui donne un total de plus de **12 000 composteurs sur le territoire.**

On estime que **1 740 tonnes de déchets compostables** ont été détournées en 2022 grâce au compostage domestique.

Lors des campagnes de distribution, Grand Chambéry donne aux habitants retirant un composteur, toutes les informations utiles pour bien démarrer son compostage.

Distribution de composteurs individuels
à Barberaz, le 15 avril 2022



DES COMPOSTEURS PARTAGÉS POUR LES LOGEMENTS COLLECTIFS

DEPUIS 2006

**120 SITES
INSTALLÉS**



DONT

**22 SITES
EN 2022**

Les sites sont gérés selon 2 modes différents :

104 sites le sont en gestion mixte Grand Chambéry + Les Epigées (anciennement Compost' Action, prestataire) + **des habitants bénévoles**. L'association prestataire est chargée de l'installation des sites ainsi que de la formation et la mobilisation des référents bénévoles qui s'occupent des interventions techniques : transferts, brassage, tamisage, veille sur la qualité, ... La collectivité se charge de la maintenance des sites et l'approvisionnement en broyat.

En parallèle, sur la commune de la Motte Servolex, **16 sites installés en 2017** sont totalement gérés par une entreprise chargée des interventions techniques de transferts et de l'approvisionnement en broyat : Gonthier Paysage. Les habitants apportent les déchets compostables et peuvent récupérer le compost produit.

Les sites peuvent être installés dans les copropriétés, au coeur de quartier, sur des terrains publics ou privés... Et comme chaque site digère 1,5 tonne/an en moyenne, **environ 180 tonnes de déchets ont été détournées des ordures ménagères**.



Inauguration du site de compostage partagé du jardin du Verney à Chambéry, le 3 décembre 2022

EXPÉRIMENTATION DE COLLECTE

Démarrée en octobre 2022, cette expérimentation concerne les habitants de certains quartiers de Barberaz et La Ravoire et durera 1 an.

L'objectif est de tester trois équipements de collecte différents, avec des modalités de dépôts des déchets compostables et des fréquences de collecte adaptées à l'équipement.



Colonne aérienne



Composteur grutable



Abri bac



Lancement expérimentation de la collecte des déchets compostables le 12 octobre 2022 à Barberaz, en présence de Marie Bénévise, vice-présidente de Grand Chambéry chargée de la gestion des déchets, Arthur Boix-Neveu, maire de Barberaz et Emilie Dohrman, adjointe au maire de La Ravoire.



Présentation de l'expérimentation par des élus, le 14 novembre 2022, à La Ravoire. Alexandre Gennaro – Maire de La Ravoire, Philippe Gamon – Président de Grand Chambéry, Marie Benevise - vice-présidente de Grand Chambéry chargée de la gestion des déchets,



Distribution de Bio-seau aux habitants d'un quartier



Collecte des composteurs grutables



PROJET 2023

Enseignements de l'expérimentation et déploiement de l'équipement de collecte choisi

LES PRÊTS DE BROyeurs À VÉGÉTAUX

Grand Chambéry offre à ses habitants la possibilité d'utiliser gratuitement des broyeurs à végétaux. Ces broyeurs semi-professionnels sur remorque sont mis à disposition des habitants par l'intermédiaire de groupements de communes. Les services techniques des communes peuvent également s'en servir afin d'éviter les déplacements en déchetteries.

16 BROyeurs
THERMIQUES
SONT MIS À DISPOSITION



ILS COUVRENT **36 COMMUNES**
SUR LES 38
DE L'AGGLOMÉRATION

Broyeur à réserver
auprès de sa mairie



Ces broyeurs semi-professionnels ont été prêtés **397 fois cette année**.

On estime que les habitants ont ainsi valorisé **8 780 m3 de végétaux**. Soit l'équivalent de 250 bennes de déchetteries évitées !

Même si le nombre d'emprunts est inférieur à celui de 2021, la quantité de végétaux broyée est plus importante.

D'autre part, l'agglomération met à disposition **15 BROyeurs**, pouvant être transportés dans le coffre d'une voiture. **Le prêt est gratuit sous conditions. S'inscrire sur simplici.grandchambery.fr**

UN TOTAL DE
68
EMPRUNTS



L'ÉQUIVALENT DE **116 M3**
ÉVITÉS EN DÉCHETTERIE

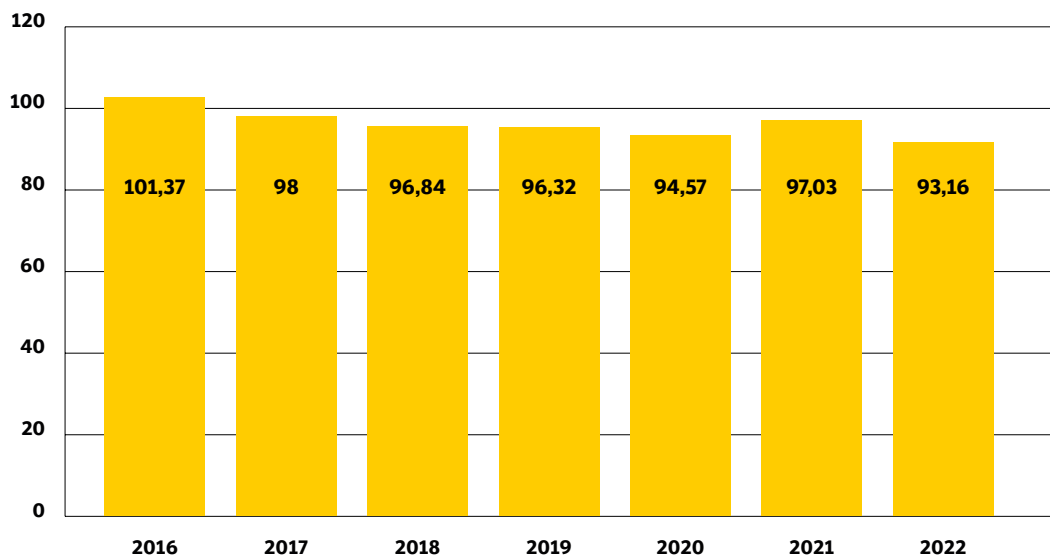
Broyeurs électriques
à réserver sur
simplici.grandchambery.fr



MESURER LA RÉDUCTION DES DÉCHETS

Grand Chambéry dispose d'un indicateur pour mesurer la réduction des déchets collectés : l'indice de réduction des déchets. Il pose le principe que le tonnage de déchets ménagers et assimilés produit en 2010 vaut 100.

Plus l'indice s'éloigne de 100, plus la collectivité est vertueuse en réduction de la production de déchets.



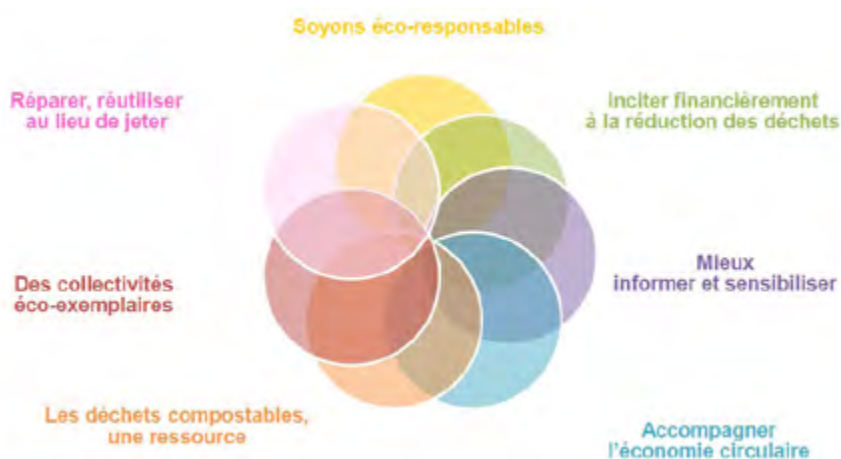
Cet indice reprend cette année la tendance à la baisse qui était enregistrée depuis 2016 et cela malgré l'écart constaté en 2021.

C'est une très bonne nouvelle pour l'agglomération, et confirme que la politique de réduction des déchets, et de contrôle des apports en déchetteries, a des effets bénéfiques.

LE PROGRAMME LOCAL DE PRÉVENTION DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS

Après plusieurs programmes financés ou soutenus par l'Ademe et à visées de réduction de la production de déchets, **Grand Chambéry s'est engagé en 2022 dans la rédaction de son Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés.** Document réglementaire, ce programme d'actions doit se lire comme la feuille de route de la réduction des déchets pour 6 ans.

Le maître mot du programme est « concertation ». Aussi, dès le mois d'octobre, un premier groupe de travail composé d'élus, de partenaires privés ou associatifs et surtout d'habitants du territoire, s'est réuni pour une première étape de co-construction.



PROJET 2023

Un programme construit dans la concertation 10 ateliers de travail réalisés avec des habitants et des acteurs locaux du territoire

S'ANCRER DANS L'ÈRE DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

En toute fin d'année 2021, Grand Chambéry a pu candidater auprès de l'Ademe pour bénéficier d'un accompagnement au remplissage d'un Référentiel Economie Circulaire.

Retenue dans ce dispositif national parmi quelques autres collectivités d'Auvergne-Rhône-Alpes, Grand Chambéry a rencontré de nombreux acteurs afin de remplir ce référentiel. L'objectif est de dresser un état des lieux des pratiques d'économie circulaire de la collectivité et de construire un plan d'actions afin d'engager davantage les services de Grand Chambéry et ses partenaires dans cette boucle d'économie vertueuse. Et au final, tenter de décrocher le niveau maximum de labellisation, soit les 5 étoiles !

Au delà du calcul de cet indice, il faut retenir que l'ensemble des actions engagées a permis de diminuer de 20% les déchets ménagers et assimilés depuis 2010 !



ZOOM

OBTENTION DE LA PREMIÈRE ÉTOILE DE LABELLISATION POUR SES ACTIONS D'ACCOMPAGNEMENT DES ACTEURS DU RÉEMPLOI, DE PROMOTION DE LA RÉPARATION, D'ACTIONS ÉCO-EXEMPLAIRES...



PRODUCTION DES DÉCHETS PAR TERRITOIRE :

Ratio en kilos par an et par habitant

| | MOYENNE GRAND CHAMBÉRY 2022 | MOYENNE NATIONALE 2021 | MOYENNE RÉGION AURA 2021 |
|----------------------------------|-----------------------------|------------------------|--------------------------|
| Ordures ménagères | 233 | 246 | 222 |
| Emballages recyclables et papier | 43 | 53 | 54 |
| Verre | 27 | 34 | 35 |

1b

LA COLLECTE

Dans le cadre d'une politique active d'optimisation de son service et de maîtrise des coûts, Grand Chambéry continue chaque année l'implantation de conteneurs grand volume (conteneurs enterrés ou semi-enterrés) en lieu et place de nombreux bacs de regroupement.

En 2022, **49 POINTS D'APPORT VOLONTAIRE (PAV) ONT ÉTÉ CONCERNÉS PAR DES TRAVAUX**



ZOOM

LE CENTRE BOURG DE BARBY AINSI QUE LE QUARTIER DU CLOS GAILLARD REMIS À NEUF !

11 NOUVEAUX SITES



43 CONTENEURS SEMI-ENTERRÉS INSTALLÉS POUR UNE OFFRE DE TRI COMPLÈTE

22 NOUVEAUX SITES = 80 CONTENEURS
(y compris équipements des nouvelles constructions)



Les sites déjà existants peuvent être concernés par des adaptations (ajout de conteneurs grand volume lorsque la population du quartier augmente par exemple) ou encore des opérations de rénovation.

C'est le cas en 2022 pour 27 sites constitués de 126 conteneurs grand volume.

Dans un souci d'optimisation et de sécurisation, des sites peuvent aussi être déplacés.

L'ORGANISATION DU SERVICE

La collecte et le traitement des ordures ménagères sont l'une des compétences historiques de l'agglomération. Au sein de la Direction de la gestion des déchets, le service collecte est chargé de :

- Collecter les déchets des ménages et ceux des professionnels qui sont similaires aux déchets ménagers ; ce qu'on appelle les déchets ménagers et assimilés comprenant :
 - les ordures ménagères résiduelles (bac gris), ou OMR
 - les emballages et papiers (bacs jaunes), collecte sélective ou CS
 - le verre.
- Transporter ces déchets vers des installations performantes de valorisation, pour recyclage ou production d'énergie.

La collecte se fait majoritairement en régie avec le personnel et le matériel de Grand Chambéry.

Les prestations entrant dans le cadre de marchés publics concernent :

- Dans les Bauges, la collecte sélective (jusqu'en octobre puis prise en charge en régie) et le verre, collectés par la société MINERIS.
- Les collectes du centre-ville de Chambéry le samedi matin, réalisées par les sociétés TRIALP et MINERIS.
- La collecte des cartons des commerçants dans le centre-ville de Chambéry faite par la société TRIALP, en vélo pour les zones piétonnes, et en benne classique sur les autres secteurs.
- La collecte des textiles, linge de maison et chaussures, assurée par Emmaüs Vêtements.
- La collecte des déchets compostables de restaurants de Chambéry faite par TRIALP.
- La collecte expérimentale des déchets compostables des habitants réalisée par Eco-déchets et Trialp.



UN SERVICE, DES HOMMES ET DES FEMMES

Au sein du service « exploitation – collecte », **65 agents** veillent au bon déroulement des 19 collectes quotidiennes du territoire :

18 GRUTIERS
(polyvalents tous camions)

18 CHAUFFEURS BOM
(Benne Ordures Ménagères) polyvalents ripeurs

23 RIPEURS

4 CHEFS D'ÉQUIPE

1 CHEF DE SERVICE

1 ASSISTANT GESTIONNAIRE
EN CHARGE DE LA PRÉVENTION DES RISQUES

A bord des **19 VÉHICULES DE COLLECTE**, 8 camions grue et 11 bennes à ordures ménagères, ils circulent au quotidien du lundi au vendredi sur l'ensemble du territoire.

En 2022, le parc est doté de 4 camions roulant au gaz vert (GNV).

Dès le début de l'année 2023, 2 nouveaux camions GNV rejoindront la flotte.



La collecte se fait principalement en apport volontaire, soit dans des bacs de regroupement, soit dans des conteneurs grand volume (CGV) enterrés, semi-enterrés ou aériens.

Collecte sélective :

52% DES TONNAGES SONT COLLECTÉS EN BACS ROULANTS

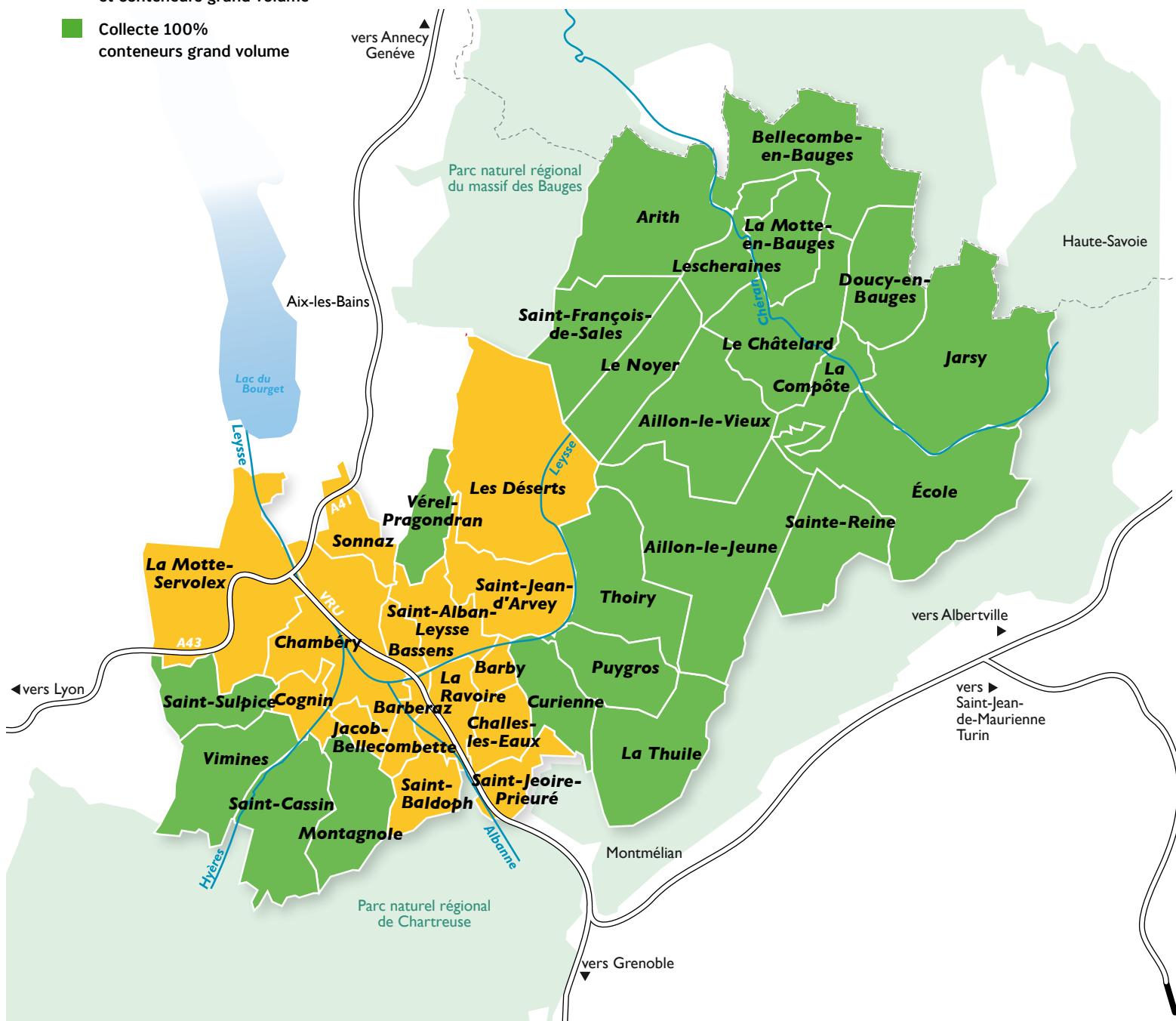
48% EN CONTENEURS GRAND VOLUME

Ordures ménagères :

58% DES TONNAGES SONT COLLECTÉS EN BACS ROULANTS

42% EN CONTENEURS GRAND VOLUME

- Collecte mixte : secteurs en bacs roulants et conteneurs grand volume
- Collecte 100% conteneurs grand volume



NOMBRE DE POINTS D'APPORT VOLONTAIRE (PAV)



678

**PAV EMBALLAGES RECYCLABLES
ET PAPIER**



972

**PAV ORDURES
MÉNAGÈRES**



582

PAV VERRE



17

PAV CARTONS
(en cours d'expérimentation)



51

**PAV TEXTILE – LINGE
CHAUSSURES**

ET UN PARC DE BACS ROULANTS COLLECTIFS DE PLUS DE 10 000 UNITÉS.

LA FRÉQUENCE DES COLLECTES

La fréquence de collecte varie d'une collecte une fois tous les 15 jours (« C0,5 »), une fois par semaine (« C1 ») à 6 fois par semaine (« C6 »).

Le calibrage de fréquence s'établit selon la source de production et le type de bac.

Sur l'agglomération, la répartition des fréquences pour les OM s'appuie sur une logique qui a été ainsi définie :

- Les secteurs en zone pavillonnaire et/ou en zone rurale sont collectés en C1
- Les zones urbaines, dont l'habitat vertical, en C2
- L'hyper centre de Chambéry en C6 pour des exigences de propreté

Pour la collecte sélective, la fréquence théorique correspond à une fois par semaine (C1).

Elle augmente quand la production est trop importante pour éviter la saturation des bacs.

Concernant les collectes en camion-grue, elles sont théoriquement dimensionnées sur la base d'une collecte hebdomadaire en OM et en CS. Aujourd'hui, les conteneurs enterrés d'ordures ménagères de l'hyper-centre de Chambéry et certains des hauts de Chambéry sont collectés 3 fois par semaine compte tenu de leur forte utilisation.

Quelques points très ponctuels de CS sont quant à eux collectés 2 fois par semaine en vue d'éviter tout débordement.

Pour la collecte du verre, le rythme général des collectes est établi à 1 fois toutes les 3 semaines.

Plusieurs secteurs voient leur fréquence augmenter en fonction de la saisonnalité : la collecte des stations de la Féclaz, du Margéraz, et des Aillons est doublée en saison d'hiver. De même, le plan d'eau de Lescheraines est davantage collecté l'été.

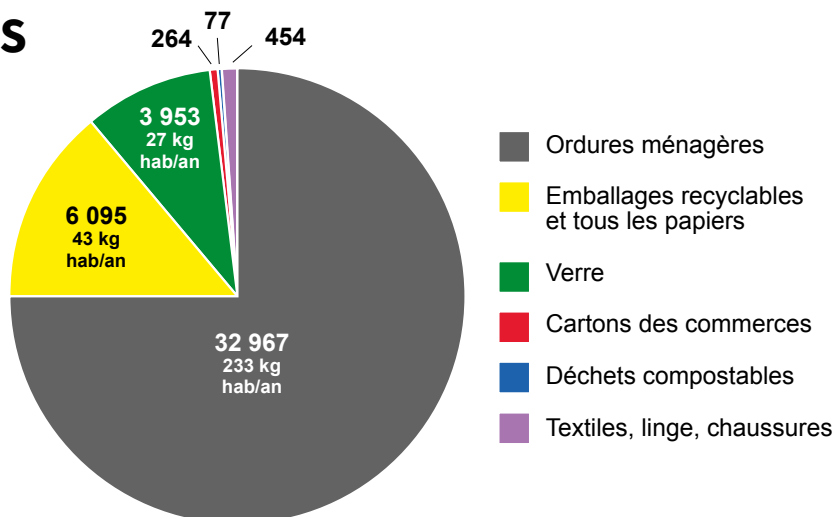
C1 (1 fois/semaine)
C2 (2 fois/semaine)
C3 (3 fois/semaine)

| | collecte des ordures ménagères résiduelles | | collecte des emballages et papiers | |
|--|---|-----------------------------------|------------------------------------|-----------------------------------|
| | fréquence en bac roulant | fréquence CGV (conteneur enterré) | Fréquence en bac roulant (ou sac) | fréquence CGV (conteneur enterré) |
| Barberaz | C2 | C1 | C1 | C1 |
| Barby | C1 | C1 | C1 | C1 |
| Bassens | C2 | C1 | C1 | C1 |
| Challes les eaux | C2 | C1 | C1 | C1 |
| Chambery _ centre | C4 - Hyper-centre C6 | C3 | C3 | C2 |
| Chambéry _ le Haut | C3 | C2/C3 | C1 | C1 |
| Chambéry _ Bissy | C2 | C1 | C1 | C1 |
| Chambéry _ le Vieux | C2 | C1 | C1 | C1 |
| Chambéry _ Laurier | C4 - secteur "Calamine" C3 | C2 | C3 - secteur "Calamine" C1 | C1 |
| Chambéry _ Biollay | C3 | C1 | C2 | C1 |
| Cognin | C2 | C1* | C1 | C1 |
| Curienne | - | C1 | - | C1 |
| Jacob-Bellecombette | C2 | C1 | C1 | C1 |
| La Motte-Servolex | C2 - La Motte "extérieure" C1 | C1* | C1 | C1 |
| La Ravoire | C2 | C1* | C1 | C1 |
| La Thuile | - | C1 | - | C1 |
| Les Déserts | C1 | C1 - C2 en hiver | - | C1 |
| Montagnole | - | C1 | - | C1 |
| Puygros | - | C1 | - | C1 |
| Saint-Alban-Leyse | C2 | C1* | C1 | C1 |
| Saint-Baldoph | C2 - Hauts de St Baldoph C1 | C1 | C1 | C1 |
| Saint-Cassin | - | C1 | - | C1 |
| Saint-Jean-d'Arvey | C1 | C1 | C1 | C1 |
| Saint-Jeoire-Prieuré | C1 | C1 | C1 | C1* |
| Saint-Sulpice | - | C1 | C1 | - |
| Sonnaz | C1 | C1 | C1 | C1 |
| Thoiry | - | C1 | - | C1 |
| Vérel-Pragondran | - | C1 | - | C1 |
| Vimines | - | C1 | - | C1 |
| ancien périmètre de la communauté de communes des Bauges | C1. quelques secteurs passent en C2 pendant la saison touristique (Aillon le jeune, du Margeriaz et Lescheraines) | - | - | C1 |

*quelques CGV collectés en C2 sur la commune

LES TONNAGES COLLECTÉS HORS DÉCHETTERIE

> **43 810**
TONNES DE DÉCHETS COLLECTÉS
SOIT **310** KILOS/HABITANT/AN



- Les ordures ménagères, la collecte sélective des emballages et des papiers, ainsi que le verre présentent des performances satisfaisantes. **Le constat de l'année 2022 est qu'elles sont en baisse et tendent, pour les OM en tout cas, à se rapprocher de celles de la Région**, traduisant les campagnes de sensibilisation de réduction des déchets et le déploiement accéléré du compostage individuel et partagé.
- La collecte du verre est dans la moyenne régionale et nationale. Elle doit pouvoir progresser compte tenu de l'attrait touristique du territoire (ville centre et les Bauges).



ZOOM

Grand Chambéry est partenaire de la Ligue contre le Cancer, et verse à l'association un soutien financier de 3 € pour chaque tonne de verre collectée ;

Ce geste de tri engagé représente en 2022 :
13 944 €/an



LES COÛTS DE LA COLLECTE ET DU TRAITEMENT

COLLECTE



TRAITEMENT



RECETTES MATIÈRES ET SOUTIENS



EMBALLAGES RECYCLABLES ET TOUS LES PAPIERS

116 € HT/Tonne

120 € HT/Tonne

5,32 € HT/Tonne

ORDURES MÉNAGÈRES

304 € HT/Tonne

179 € HT/Tonne

334 € HT/Tonne

LES COLLECTES SPÉCIFIQUES

■ Les sapins de Noël

Chaque année, deux collectes hippomobiles des sapins de Noël sont effectuées dans le centre-ville de Chambéry en janvier. La société Trialp met à disposition un de ses agents et ses chevaux pour promouvoir cette modalité douce.

En 2022, **2 820 KG DE SAPINS** ONT REJOINT LA PLATEFORME DE COMPOSTAGE DE CHAMPLAT

■ Expérimentation de la collecte des déchets compostables professionnels

Depuis mars 2020, une collecte expérimentale de déchets alimentaires de professionnels du centre-ville de Chambéry est lancée. Une trentaine de restaurants et commerces bénéficient d'une collecte en porte à porte ou en points de regroupement réalisée par Trialp.

Le tonnage de l'année était de 77 tonnes.

■ La collecte des textiles, linge de maison et chaussures (TLC) :

La prestation de collecte des textiles a été attribuée à Emmaüs Vêtements dans le cadre d'un marché public de promotion de l'emploi de personnes en situation d'exclusion, résidant sur le territoire de l'agglomération.

Cette collecte permet le maintien sur l'agglomération d'une unité de tri des TLC usagés au bénéfice des demandeurs d'emploi, et permet la valorisation de ces TLC dans une perspective de réduction des déchets (revente en boutiques, recyclage en panneaux d'isolation).

En 2022,



454

TONNES COLLECTÉES
SOIT 3,2 KG/HAB



LES DÉCHETS DES PRODUCTEURS NON MÉNAGERS

Si la collectivité a une obligation de collecte des déchets ménagers, elle n'en a aucune pour les déchets dits assimilés. Pour ces derniers, elle est libre de fixer la limite de la prestation qu'elle assure, en fonction des quantités, caractéristiques, et sujétions techniques particulières nécessaires (Article R224-26 CGCT).*

Ainsi, **tout professionnel produisant plus de 5 m³ de déchets assimilés** par semaine est considéré comme gros producteur et les déchets produits au-delà de ce seuil ne sont pas collectés par Grand Chambéry.

En deçà de ce seuil, en fonction du volume produit, et du montant de la TEOM acquittée par ce professionnel, un contrat de redevance spéciale peut être passé entre lui et Grand Chambéry.

** En effet, au delà d'un certain volume, la collectivité n'a pas les moyens adaptés pour gérer ces déchets.*

LES OPÉRATIONS DE MAINTENANCE

Le service maintenance assure toutes les missions d'entretien et de maintenance en soutien aux services d'exploitation. La priorité de ses actions vise la continuité des tournées de collectes en régie.

8 agents constituent cette équipe :

- 1 chef de service et 2 chefs d'équipe : l'un en charge d'organiser les interventions sur les bacs roulants et quelques missions diverses, l'autre (poste vacant en 2022) chargé de planifier les entretiens et réparations des camions et des conteneurs grand volume.
- 2 agents en charge du parc de bacs roulants.
- 3 agents en charge des camions et CGV .



ZOOM

un 1^{er} véhicule de collecte des déchets type BOM grue au GNV réceptionné en mai 2022 s'ajoute au parc de 3 BOM classiques GNV



Station de recharge de gaz vert, à Chambéry

Quelques chiffres :

- **Plus de 1000 bacs roulants déployés**, remplacés ou réparés chaque année
En 2022, le remplacement des couvercles marron des bacs OM a commencé pour du gris, en référence aux consignes nationales d'uniformisation des couleurs des équipements de collecte des déchets.
A savoir que tous les bacs ou couvercles hors service, sont repris par le fournisseur (ESE) pour recyclage dans son usine de fabrication.
- Des interventions quotidiennes sur le parc de plus de 2 000 CGV : essentiellement des opérations de réparations. L'objectif étant de tendre vers une maintenance préventive
En 2022 par exemple, 96 « boules à verre » ont été remplacées par des conteneurs aériens métalliques réparables avec une nouvelle signalétique.
- 1 à 2 campagnes par an de lavage / désinfection des conteneurs sont effectuées : bacs roulants et CGV.
- Concernant les véhicules de type poids lourds, l'équipe assure l'entretien de tout le parc, soit plus de 30 véhicules poids lourds. Elle suit les contrôles réglementaires (trimestriels, semestriels et annuels), puis programme les interventions nécessaires ; elle fait le lien entre tous les prestataires intervenant sur les véhicules : atelier mécanique de la ville de Chambéry, garages, hydrauliciens, chaudronniers, pneumatiques, ...



PROJET 2023

Le déploiement de bacs jaunes avec des ouvertures plus grandes et plus pratiques, adaptées aux nouvelles consignes de tri des emballages



1c

LA VALORISATION

99% DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS COLLECTÉS sont traités sous une forme de valorisation :

- **Valorisation énergétique** : avec l'incinération des ordures ménagères résiduelles et des refus de tri de la collecte sélective.
- **Valorisation matière** : par le recyclage des matériaux issus de la collecte sélective, le verre, et les déchets de déchetteries (ferrailles, cartons, bois, une partie des gravats...).
- **Valorisation organique** : le compostage des végétaux et des biodéchets.

Seulement **1 % des déchets** sont enfouis en centre de stockage.



La valorisation organique : Création de compost à partir de végétaux à la plate-forme de compostage

LE TRAITEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES

Il est fait par l'**unité de valorisation énergétique et de traitement des déchets (UVETD)**. Cette dernière dispose de **trois lignes d'incinération**.

Afin d'assurer une combustion la plus complète possible, les déchets sont brûlés à une température supérieure à 850°C, ce qui permet de détruire l'ensemble des dioxines générées. Les fumées subissent un traitement de type sec et répondent aux normes en vigueur. Les gaz épurés sont ensuite évacués par des cheminées équipées d'analyseurs en continu. L'énergie est récupérée en vapeur d'eau sous pression puis valorisée sous forme de chaleur et d'électricité.

En 2022, l'UVETD a produit pour les tonnages collectés sur Grand Chambéry :

- **19 777 MWh d'électricité** soit les besoins annuels de 2 850 foyers et le fonctionnement propre de l'unité.
- **79 978 MWh de vapeur et eau surchauffée**, soit les besoins annuels en chauffage et en eau chaude de 7 961 foyers.

La compétence du traitement des ordures ménagères et de la collecte sélective ayant été transférée à Savoie déchets, les installations du centre de tri et de l'UVETD sont présentées en détail dans le rapport annuel d'activité de Savoie déchets.

En savoir plus : [SAVOIE-DECHETS.COM](https://www.savoiе-dechets.com)

SavoieDéchets
SYNDICAT MIXTE DE TRAITEMENT DES DÉCHETS



L'unité de valorisation énergétique et de traitement des déchets de Chambéry

LE CENTRE DE TRI

Il accueille les déchets recyclables provenant de la collecte sélective en « multi-matériaux » : emballages (hors verre), papiers et cartons. Les différentes catégories de matériaux qui résultent de la séparation mécanique et manuelle réalisée au centre de tri, sont conditionnées en balles, qui seront dirigées vers les usines de recyclage, en France ou en Europe.

IMPORTANCE DE LA QUALITE DU TRI :

Les refus de tri correspondent aux déchets jetés par erreur ou par manque de civisme avec les emballages et papiers triés dans le cadre de la collecte sélective. Ils engendrent des problèmes techniques au niveau du parcours de traitement et peuvent mettre les agents de tri en danger.

Sur la base des caractérisations obligatoires d'échantillons de tournées de collecte sélective en entrée du centre de tri, Grand Chambéry affiche **un taux de refus de tri 2022 de 17,9 %**. Il est en baisse par rapport à 2021 (23,3%). La tendance était à la hausse depuis plusieurs années, c'est donc une marque de réussite de l'engagement de la collectivité à mener auprès des usagers des actions de communication et de sensibilisation encore plus nombreuses en vue de pérenniser la diminution de ce taux de refus de tri.

Concrètement, c'est un peu plus de 1 000 tonnes de refus de tri sur les 6 095 tonnes de collecte sélective entrant au centre de tri.

L'extension des consignes de tri au 1^{er} janvier 2023 a été un levier pour communiquer plus simplement et tendre vers un geste de tri plus vertueux et un taux de refus encore en baisse.



Stockage de balles d'emballages triés au centre de tri

LE PILOTE DE VALORISATION DES DÉCHETS COMPOSTABLES

Cette plateforme réceptionne et traite en compostage les déchets de cuisine et de tables des habitants et des professionnels dans le cadre des expérimentations de collecte menées sur le territoire. Elle est exploitée par Savoie Déchets.

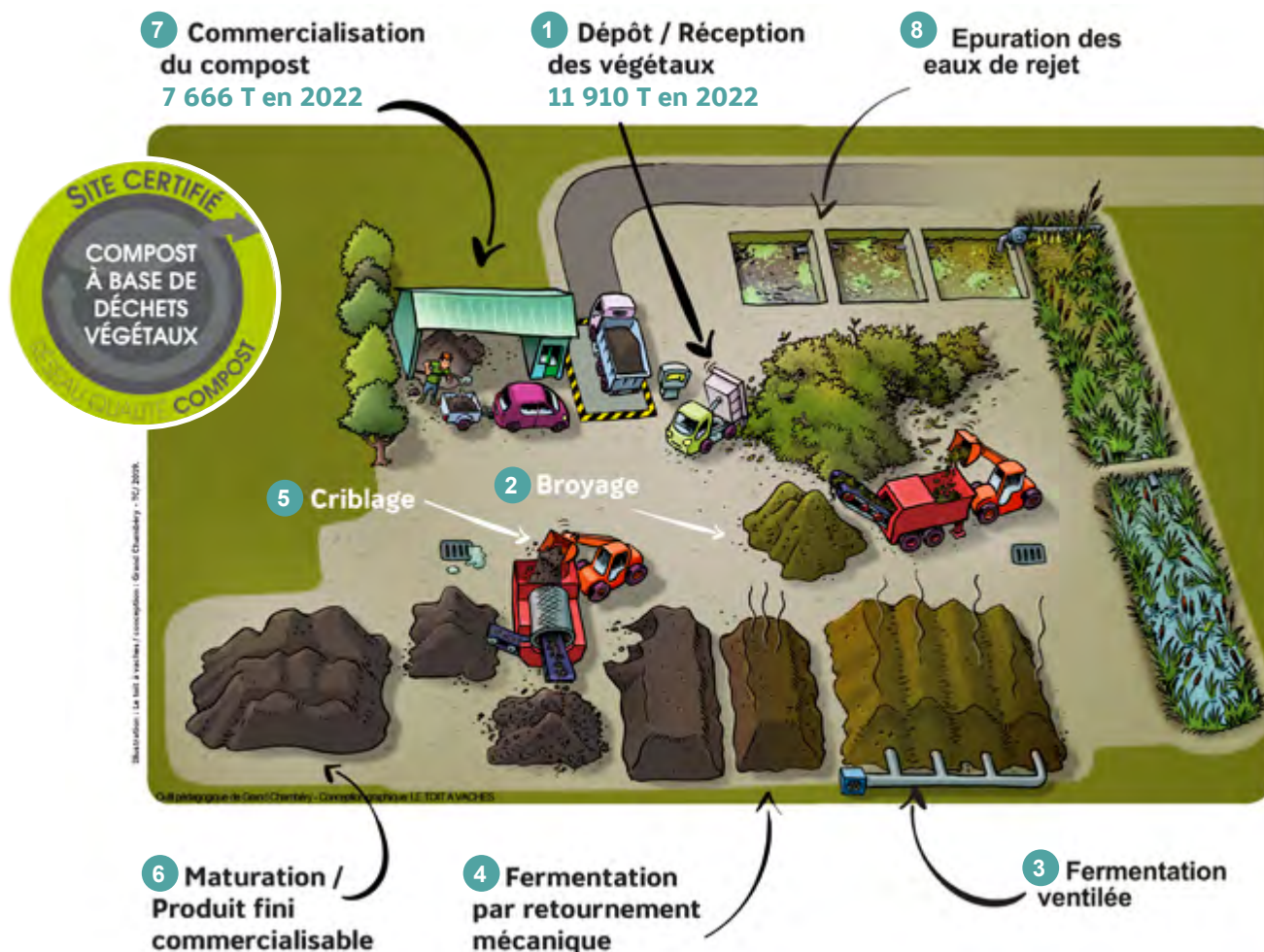
En 2022, elle a valorisé par compostage

**77 TONNES COLLECTÉES
SUR GRAND CHAMBÉRY.**

LA PLATEFORME DE COMPOSTAGE DES VÉGÉTAUX

Cette plateforme accueille les déchets verts des déchetteries, des services communaux et des professionnels.

Elle est exploitée par la société Suez Organique dans le cadre d'un marché de prestation de service renouvelé en octobre 2022.



LES ÉTAPES

- 1 Réception des végétaux : les végétaux déposés proviennent des déchetteries (52%), des professionnels (41%) et des collectivités locales (7%). Ils sont composés de tonte, branchages, feuilles, tailles de haie, sapins de Noël...
- 2 Broyage : les végétaux sont réduits en broyat par déchiquetage.
- 3 Fermentation ventilée (6 semaines) : apport d'oxygène (travail en aérobic) dans le compost pour une bonne dégradation et une limitation de l'impact olfactif du site.
- 4 Fermentation par retournement mécanique (3-4 mois) : le compost est mélangé 2 à 3 fois pour finir de se dégrader.
- 5 Criblage : le compost est trié mécaniquement par tamisage.
0-12 mm : destiné à l'ensachage, jardinage d'agrément
0-20 mm : jardinage, aménagements paysagers,
0-50 mm : agriculture, gros chantiers, re-végétalisation.
- 6 Maturation : cette étape permet de transformer du compost frais en compost mûr, riche en humus.
- 7 Commercialisation du compost : particuliers et professionnels peuvent acheter du compost à la plateforme. En sacs (ou remorques) pour les particuliers et en vrac pour les professionnels, l'agriculture et les gros chantiers, ...
- 8 Épuration des eaux de rejets : sur le site, les eaux de pluie sont récupérées et traitées. En période sèche, l'eau peut être réutilisée pour l'arrosage des végétaux broyés en début de fermentation. Sinon elle est rejetée, après traitement, dans le milieu naturel.

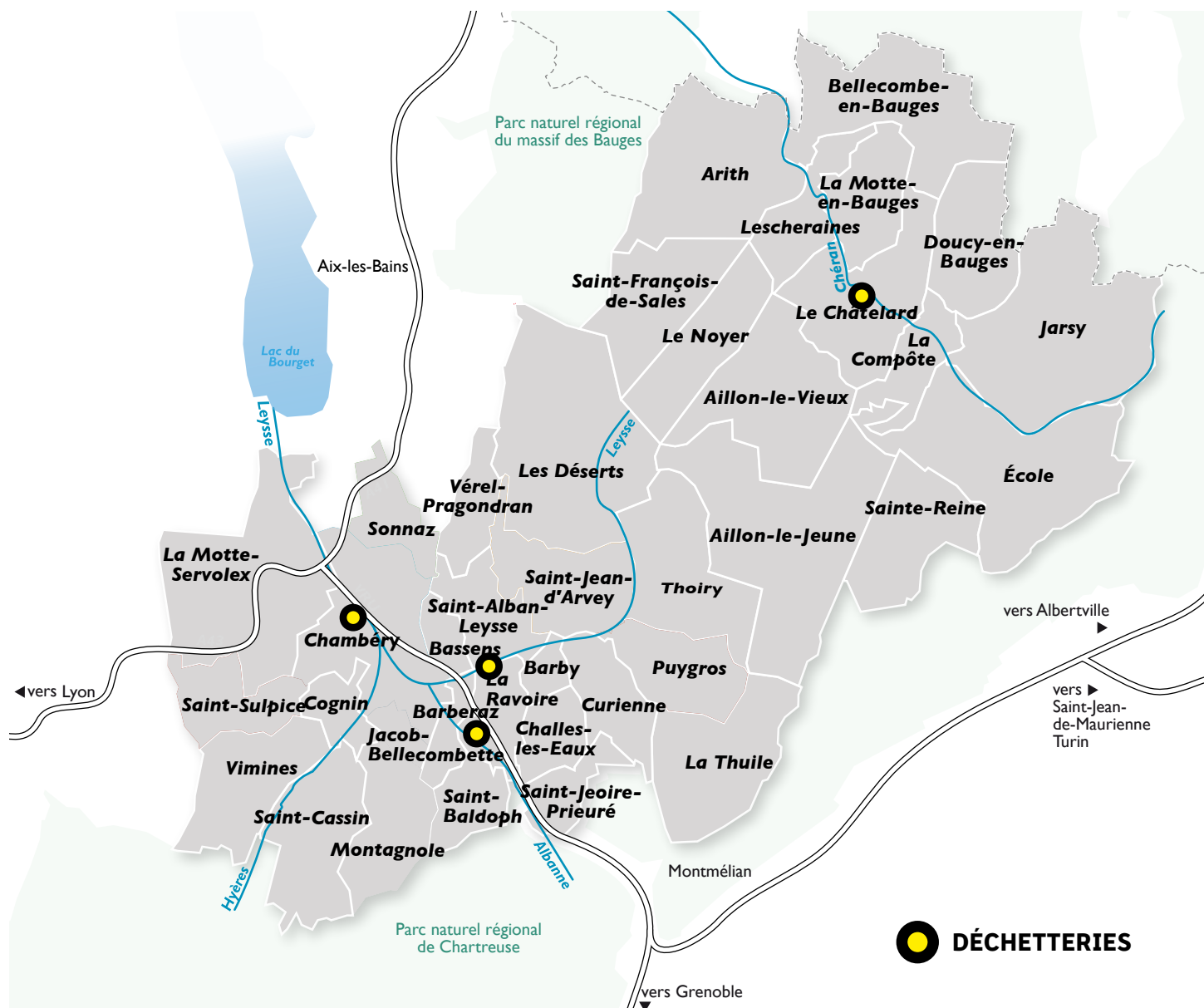
1d

LES DÉCHETTERIES

Les déchetteries permettent aux habitants de Grand Chambéry de déposer gratuitement leurs déchets volumineux et leurs déchets dangereux et toxiques, qui ne peuvent être collectés dans les conteneurs grand volume.

Des déchetteries privées sont à la disposition des professionnels. La déchetterie du Chatelard, par défaut d'offre privée, peut recevoir les déchets des activités professionnelles.

Le fonctionnement des déchetteries s'appuie d'une part, sur l'accueil des usagers et le conseil apporté pour une meilleure valorisation des déchets déposés (le « haut de quai ») et d'autre part, sur l'évacuation des bennes vers les filières de valorisation adaptée (le « bas de quai »).



Neuf agents de Grand Chambéry sont chargés de la gestion haut de quai des déchetteries. Des agents de la société TRIALP réalisent aussi l'accueil des utilisateurs en prestation de service. L'évacuation des bennes vers les filières est assurée par les sociétés NANTET, SUEZ, CHIMIREC, TPLM selon les types de déchets.

Certaines filières sont directement ou en partie prises en charge par des éco-organismes. Ces derniers sont des structures à but non lucratif auxquelles les producteurs concernés par les REP (Responsabilité Élargie des Producteurs) transfèrent leurs obligations de collecte moyennant le paiement d'une contribution financière. Ils en assurent également la gouvernance (cf. article L.541-10 du Code de l'environnement).

Les éco-organismes sont agréés par les pouvoirs publics sur la base d'un cahier des charges précis pour mener à bien leur mission.

Ainsi, sur les déchetteries de Grand Chambéry, on retrouve les éco-organismes suivants :

| ECO-ORGANISMES | DECHETS PRIS EN CHARGE |
|--------------------|-------------------------------------|
| EcoMaison | Mobilier, couettes et oreillers |
| OCAD3E (Ecosystem) | DEEE, ampoules et néons |
| Corepile | piles |
| EcoDDS | Déchets toxiques non professionnels |

> 3 600 TONNES CONCERNÉES PAR UNE GESTION DIRECTE DES ÉCO-ORGANISMES



PROJET 2023

Les conventions avec les éco-organismes en charge des nouvelles filières à responsabilité élargie seront signées : cela concernera les Articles de Sport et Loisirs, les jouets et les Produits et Matériaux de Construction du Bâtiment

LE RÉEMPLOI

Sur les 3 déchetteries du bassin chambérien, l'agglomération a missionné l'association Les Chantiers Valoristes, pour une prestation de prélèvement et de valorisation (par réemploi, réutilisation, ou démantèlement pour valorisation matière) d'objets et de matériaux encore en bon état apportés par les usagers. Cette mission de « réemploi » doit être généralisée par tous les acteurs intervenant sur les hauts de quai (régie et prestation).



PROJET 2023

Étendre le réseau de partenaires du réemploi avec des conventions donnant autorisation à certaines associations de récupérer des objets en déchetteries

LA DÉCHETTERIE MOBILE

En 2022, la déchetterie mobile a été déployée sur de nombreuses communes du territoire pour répondre à un besoin de gestion des déchets encombrants de proximité et à l'éloignement des déchetteries de certaines zones rurales de l'agglomération.

Elle circule dans l'agglomération et s'installe pour une demi-journée dans des quartiers, hameaux ou autre ville. Elle permet notamment aux personnes non motorisées de bénéficier des mêmes services (ou presque) que ceux proposés dans les déchetteries classiques.

Ce service gratuit est réservé aux particuliers.

Résultats d'une année
de déploiement
de la déchetterie mobile



| | TONNAGE | FREQUENTATION |
|-------------------------|---------------|---------------|
| Aillon-le-Jeune | 7,63 | 142 |
| Arith | 13,01 | 178 |
| Barberaz | 3,39 | 176 |
| Barby | 3,46 | 147 |
| Bassens | 1,63 | 92 |
| Bellecombe-en-Bauges | 5,67 | 77 |
| Challes-les-Eaux | 9,25 | 306 |
| Chambéry | 39,92 | 2 246 |
| Cognin | 16,26 | 669 |
| Curienne | 4,70 | 99 |
| École | 2,22 | 42 |
| Jacob-Bellecombette | 5,49 | 190 |
| Jarsy | 4,18 | 53 |
| La Motte-en-Bauges | 5,57 | 86 |
| La Motte-Servolex | 3,50 | 204 |
| La Ravoire | 2,84 | 114 |
| La Thuile | 8,40 | 94 |
| Le Noyer | 2,96 | 72 |
| Les Déserts | 10,40 | 168 |
| Lescheraines | 2,83 | 54 |
| Montagnole | 14,54 | 252 |
| Puygros | 9,36 | 136 |
| Saint-Cassin | 6,13 | 142 |
| Sainte-Reine | 3,48 | 52 |
| Saint-François-de-Sales | 3,09 | 47 |
| Saint-Jean-d'Arvey | 4,95 | 104 |
| Saint-Jeoire-Prieuré | 3,74 | 115 |
| Saint-Sulpice | 7,31 | 183 |
| Sonnaz | 4,50 | 127 |
| Thoiry | 12,67 | 184 |
| Verel-Pragondran | 2,38 | 66 |
| Vimines | 14,92 | 363 |
| Total 2022 | 240,33 | 6 980 |



Déchetterie mobile organisée à Chambéry

LES TONNAGES COLLECTÉS EN DÉCHETTERIE

| | Type de valorisation | Chambéry Bissy | Le Châtelard | La Ravoire | St Alban Laysse | Déchetterie mobile | Total général |
|--|----------------------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|--------------------|------------------|
| Tout venant incinérable | Energétique | 1 335,03 | 407,12 | 970,18 | 941,49 | 91,64 | 3 653,82 |
| Papiers/cartons | Matière par recyclage | 379,01 | 86,24 | 218,38 | 228,79 | 6,50 | 918,91 |
| Métaux | Matière par recyclage | 67,14 | 96,32 | 3,40 | - | 18,52 | 185,38 |
| Gravats | Matière par recyclage | 2 126,56 | 295,72 | 1 001,24 | 983,34 | | 4 406,86 |
| Plâtre | Matière par recyclage | 203,13 | - | 120,68 | 121,62 | 0,01 | 445,44 |
| Mobilier | Matière et énergétique | 1 169,50 | 164,00 | 479,30 | 543,46 | 77,07 | 2 356,26 |
| Végétaux | Compostage | 2 718,80* | 141,18 | 1 515,36 | 1 384,44 | 0,28 | 5 287,58 |
| Bois | Matière et énergétique | 812,78 | 309,24 | 529,66 | 614,32 | 4,72 | 2 270,72 |
| Équipements électriques et électroniques | Réutilisation ou recyclage | 376,41 | 71,77 | 163,75 | 195,96 | 27,37 | 835,26 |
| Déchets dangereux | Matière et énergétique | 121,47 | 26,28 | 62,62 | 68,29 | 9,41 | 288,06 |
| Amiante | Enfouissement | 32,66 | 16,74 | 30,08 | 9,82 | | 89,30 |
| Autres non dangereux | Matière par recyclage | 163,20 | 18,54 | 66,99 | 61,81 | 4,83 | 315,36 |
| Total 2022 | | 9 505,68 | 1 633,14 | 5 161,64 | 5 153,34 | 240,33 | 21 052,95 |

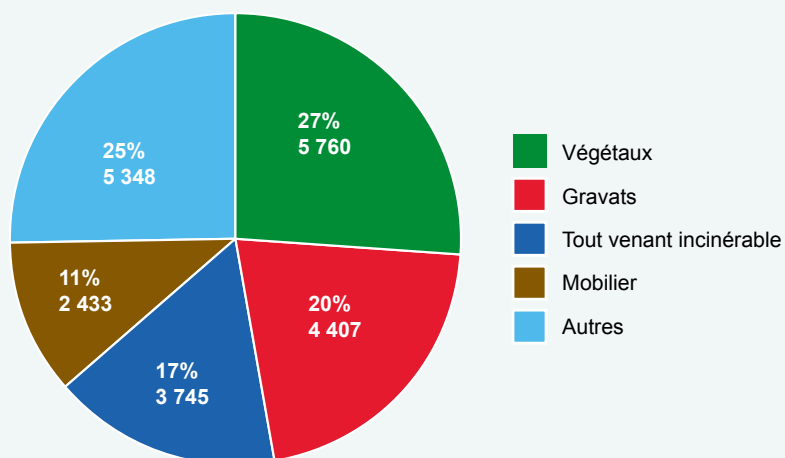
*Dont 472 T déposées directement à la plateforme de compostage par les particuliers

21 694 TONNES COLLECTÉS = 154 KILOS PAR HABITANT



ZOOM

LES PRINCIPAUX FLUX EN DÉCHETTERIE



Les coûts des principales étapes techniques de gestion des **déchets en déchetterie** sont :

COLLECTE



103 € HT/Tonne

TRANSPORT



28 € HT/Tonne

TRAITEMENT



74 € HT/Tonne

RECETTES MATIÈRES ET SOUTIENS



12 € HT/Tonne

1e

LES RELATIONS USAGERS

Informez et donnez les clés pour agir !

Au quotidien, de nombreuses informations sont transmises aux usagers pour informer des changements éventuels et rappeler les consignes de gestion et de tri des déchets.

LE TRI DES DÉCHETS RECYCLABLES/ LES CONSIGNES

C'est une obligation réglementaire issue de la loi Anti-Gaspillage pour une Economie Circulaire (loi AGEC) : les extensions des consignes de tri doivent être effective au 1^{er} janvier 2023. Il s'agit de la simplification du geste de tri : tous les emballages et papiers sont à déposer dans une poubelle jaune.

L'équipe des Relations Usagers a préparé les actions nécessaires afin de renouveler les consignes sur tous les supports de Grand Chambéry et de diffuser largement le message.

Les nouvelles consignes de tri des emballages

Emballages et papiers

- PAPIERS
- PETITS CARTONS
- MÉTAL
- PLASTIQUE

✓ Bien vidés
✓ Non lavés
✓ En vrac
✓ Séparés

LE TRI PLUS SIMPLE !

Pour plus d'informations, rendez-vous sur grandchambery.fr

GRAND CHAMBERY
Direction de la gestion des déchets
04 79 56 85 26
ou simplific@grandchambery.fr

©ITEO SavoteDéchets



La table du tri, ou comment réviser ses connaissances de manière ludique.

L'INTERVENTION DES VOLONTAIRES

Depuis 2007, le service déchets accueille tous les ans et pour 8 mois (2 jours par semaine) une équipe de 4 volontaires en Service civique au sein de l'association Unis-Cité.

En 2022, les volontaires avaient pour missions de réaliser des opérations de communication au porte à porte afin de diffuser les nouvelles consignes de tri à une grande majorité d'habitants et d'animer des stands d'information.



ZOOM LA FOIRE DE SAVOIE

Chaque année depuis 1923, la Foire de Savoie est organisée au Parc des expositions de Chambéry. De nombreux acteurs économiques du territoire s'y retrouvent pour une dizaine de jours. Les collectivités locales sont aussi actrices de cet événement.

En 2022, le stand de Grand Chambéry avait pour thème « Choisir l'avenir : mieux trier, moins jeter ». Les thématiques du tri, de la prévention et de la valorisation des déchets ont été présentées à plus de 2000 visiteurs qui se sont intéressés au stand de l'agglomération.

Après la foire, l'intégralité des matériaux utilisés pour le stand a été réemployé, ou réutilisé pour un autre usage.



LES RELATIONS USAGERS AU QUOTIDIEN

- En 2022, de nombreuses actions correctives, d'information et de rappel des consignes de gestion et de tri des déchets réalisées sur le territoire, **ont concerné plus de 5500 foyers.**
- **Plus de 4600 appels et plus de 800 signalements** sur le plate-forme de contact ont été reçus et traités dans le service.

LA LUTTE CONTRE LES INCIVILITÉS :

Au quotidien, des agents contrôlent l'état des points de déchets et réalisent des actions pour tenter de limiter les incivilités, en lien avec les agents des communes pour organiser des nettoyages rapides.

Une délibération de mars 2018 permet à l'équipe des relations usagers d'émettre des factures de nettoyage aux usagers ayant abandonné des déchets au sol. Des avertissements permettent de faire un premier rappel à ces contrevenants. A la récidive, une facture correspondant au montant estimé du nettoyage, soit 200 €, est envoyé.

En 2022, le service a émis 146 avertissements et 22 factures de nettoyage.

LES RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES ET LES ADMINISTRATIONS

347 structures ont contractualisé un contrat de redevance spéciale.

Il s'agit des communes, des administrations, des collèges, des lycées et des entreprises.

1f

LA COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE

Après l'eau et l'assainissement et l'énergie, la loi n°2014-773 du 7 juillet 2014 permet aux collectivités locales compétentes en matière de collecte et de traitement des déchets des ménages d'affecter jusqu'à 1% des ressources qui sont affectées au budget de ces services sur des actions de coopération internationale.

La direction de la gestion des déchets s'est engagée à hauteur de 35 000 € par an, dans le soutien des actions de coopération organisées par l'association Chambéry Solidarité Internationale.

Cette association a pour mission de mettre en œuvre la politique de coopération solidaire de la ville de Chambéry.



Depuis 2016, des actions d'aide à la gestion des déchets sont mises en place sur le territoire de Ouahigouya, au Burkina Faso.

- **Axe 1 : Création d'un centre d'enfouissement technique**
- **Axe 2 : Mise en place d'une collecte sélective**
Création de plateformes de stockage
Distribution de poubelles aux habitants
Communication et sensibilisation
- **Axe 3 : Création d'une unité de compactage des déchets plastiques**
- **Axe 4 : Mise en place d'une filière de compostage**



La commune de Ouahigouya s'équipe en benne et poubelle pour le tri des déchets.



PROJET 2023

Un nouveau territoire va faire l'objet de travaux de coopération pour l'amélioration de la gestion des déchets : la ville de Taroudant, au Maroc

1g

IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SANITAIRE



En 2021, dans le cadre du Plan Climat Air Énergie Territorial, et de la démarche Citergie, Grand Chambéry a réalisé un Bilan des Gaz à Effet de Serre de ses activités. Les chiffres n'étant pas mis à jour chaque année, ce sont les données du bilan 2021 qui sont reprises ici. Elles donnent toutefois une bonne indication de l'impact de la gestion des déchets et confirment la politique engagée pour réduire ces émissions.

■ Pour la collecte des déchets,

LES ÉMISSIONS S'ÉLÈVENT
À **706 teqCO₂**



565 teqCO₂ LIÉES
À LA COLLECTE DES DÉCHETS

141 teqCO₂ LIÉES
AU FONCTIONNEMENT DES BÂTIMENTS

■ Du côté du traitement (par recyclage et incinération) des déchets ménagers et assimilés, le bilan donne **52 000 teqCO₂**.

Les émissions liées au traitement des déchets sont en grande majorité dues à leur incinération (80%).

■ L'incinération des déchets permet toutefois de produire de l'énergie qui est récupérée :

9 GWH D'ÉLECTRICITÉ,

33,6 GWH DE CHALEUR,



soit environ
550 teqCO₂ ÉVITÉES

soit environ
7 600 teqCO₂ ÉVITÉES
(en prenant le facteur d'émission du gaz).

L'autre partie des émissions est liée à la valorisation matière (autrement dit le recyclage des emballages, du verre, etc.). Cette valorisation matière permet également d'éviter l'émission de **30 teqCO₂**.

Pour diminuer une partie supplémentaire des émissions liées à la collecte, Grand Chambéry continue l'acquisition de bennes à ordures ménagères au GNV.

2

INDICATEURS FINANCIERS

UN BUDGET 2022 VOTÉ À L'ÉQUILIBRE STRICT

Il est important d'indiquer que l'exécution du budget du service doit tenir compte d'incertitudes liées à la réalisation des dépenses et des recettes qui peuvent générer un excédent ou un déficit plus ou moins significatif lors de l'arrêt de la comptabilité et du vote du compte administratif.



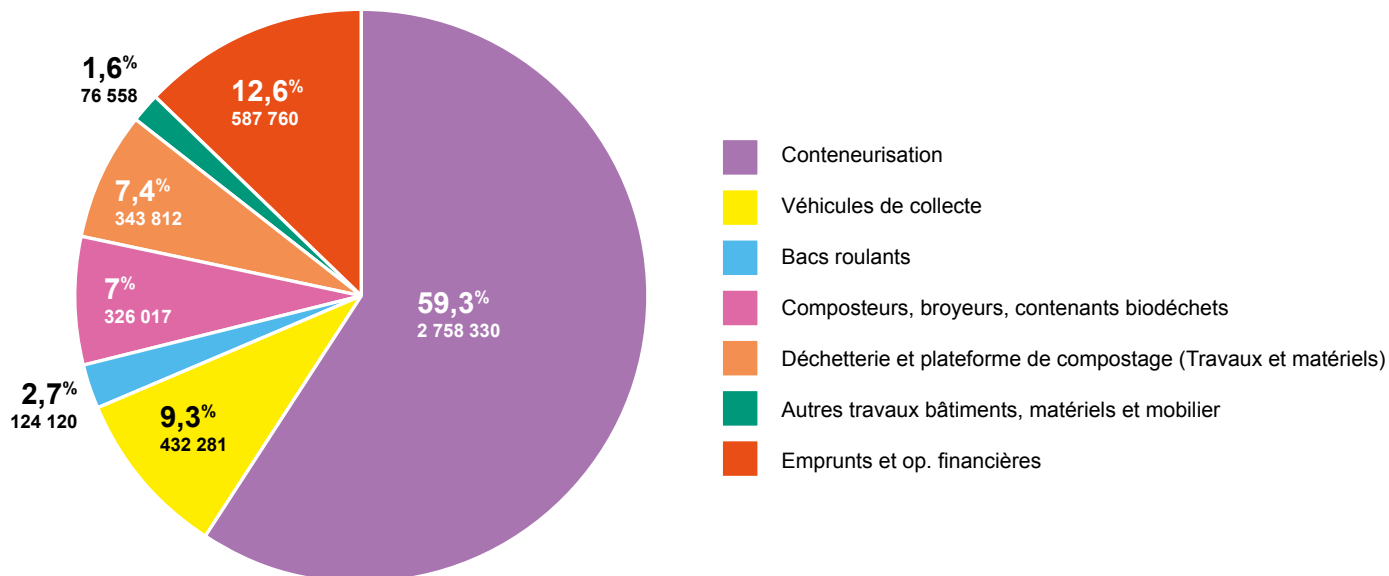
2a

MONTANT ANNUEL GLOBAL DES DÉPENSES LIÉES AUX INVESTISSEMENTS ET AU FONCTIONNEMENT DU SERVICE

LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

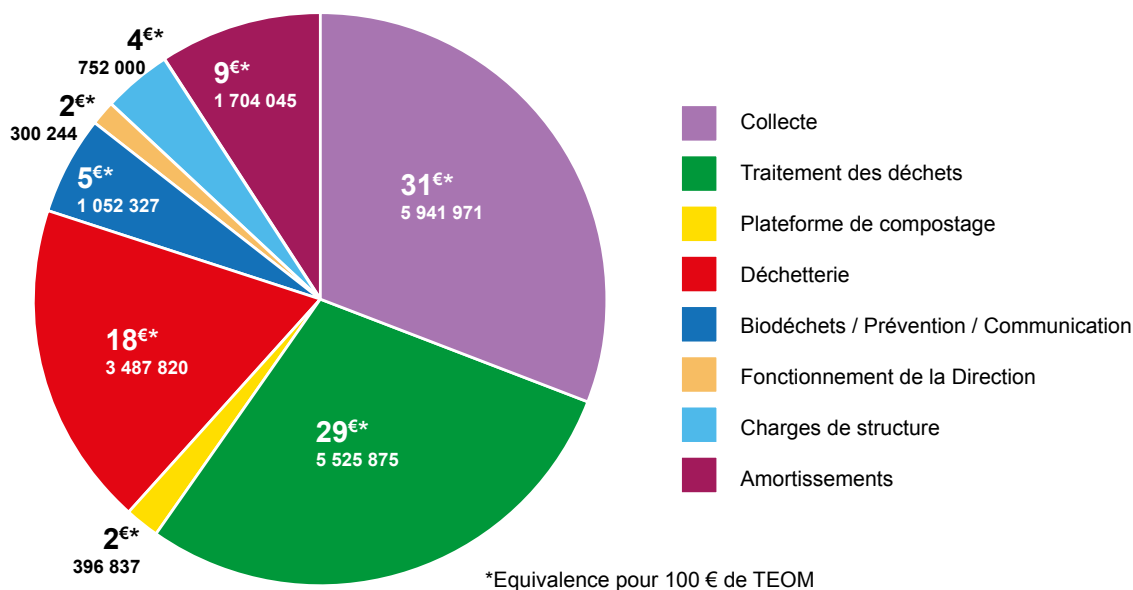
En 2022, les dépenses d'investissement s'élèvent à **4 648 878 €** pour le budget déchets.

Les dépenses d'investissement sont principalement constituées par les opérations récurrentes répondant aux besoins annuels d'équipement et de travaux et se répartissent principalement :



LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

En 2022, les dépenses de fonctionnement du budget déchets se sont élevées à **19 161 119 €**.



Les frais de structure correspondent aux charges de la collectivité utilisées pour faire fonctionner la Direction Déchets (le service des ressources humaines, la commande publique, la direction de l'Informatique, ...) et à la masse salariale des agents de la Direction déchets (hors déchetteries, collecte, RU et Prévention).

MONTANT ANNUEL DES PRINCIPALES PRESTATIONS RÉMUNÉRÉES À DES ENTREPRISES SOUS CONTRAT

| PRINCIPAUX PRESTATAIRES | DÉTAILS | TOTAL EN € HT sur exercice 2022 |
|--|--|---------------------------------|
| COMPÉTENCE DÉLÉGUÉE À UN SYNDICAT | | |
| Savoie Déchets | Incinération des OMr | 4 284 371 |
| | Tri des collectes sélectives | 1 213 410 |
| COLLECTE | | |
| Astech | Fourniture CGV enterrés et colonnes aériennes | 310 209 |
| BOM Services | Location Bennes | 211 980 |
| ESE France | Fourniture de bacs roulants et colonnes biodéchets | 186 304 |
| Euromaster | Pneumatiques | 84 479 |
| Garage Joram | Entretien réparation véhicules de collecte | 129 546 |
| Mecanhydro | Entretien réparation véhicules de collecte | 122 657 |
| Mineris | Collecte Bauges et collecte samedi Chambéry | 185 560 |
| Spie Batignolles Blondet | Travaux de conteneurisation | 1 084 911 |
| Sulo | Fourniture CGV semi-enterrés | 1 267 914 |
| Sulo | Prestation lavage bacs | 69 234 |
| Total Energies | Fourniture carburant CTM | 338 122 |
| Trialp | Prestation collecte cartons commerçants | 124 924 |
| Trialp | Prestation collecte et nettoyage | 99 017 |
| Trucks Solutions | Entretien réparation véhicules de collecte | 81 254 |
| UGAP | Acquisition véhicules | 466 493 |
| V Gas Sud Est | Fournitures GNV | 64 591 |
| Ville de Chambéry | Prestation atelier mécanique CTM | 80 765 |
| PLATEFORME DÉCHETS VERTS (EXPLOITATION/TRAITEMENT/AUTRES) | | |
| AWT | Traitement déchets verts plateforme Champlat | 106 736 |
| Suez Organique | Exploitation de la plateforme de Champlat | 296 503 |
| DÉCHETTERIES (EXPLOITATION/TRAITEMENT/AUTRES) | | |
| ARP Sécurité | Prestation surveillance déchetterie | 169 982 |
| Chimirec | Traitement déchets ménagers spéciaux | 125 242 |
| Les Chantiers Valoristes | Démantèlement/réemploi | 78 720 |
| Nantet | Transport et traitement des déchets des déchetteries | 1 140 580 |
| Packmat System | Location compacteurs | 61 284 |
| Tplm | Transport et traitement fibrociment amiante, déchets dangereux | 123 487 |
| Trabut | Transport des déchets des déchetteries | 230 522 |
| Trialp | Exploitation des déchetteries | 714 194 |
| PRÉVENTION | | |
| Agripro | Acquisition et réparation broyeurs | 52 826 |
| Les Epigées | Assistance et communication compostage partagé | 82 009 |
| Quadria | Fourniture composteurs plastiques | 82 009 |
| STV Eco | Fourniture composteurs bois | 51 487 |
| SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS | | |
| La Toupie le jouet solidaire | Projet recyclerie jeux jouets livres | 5 000 |
| Asso Ligue contre le cancer | Soutien collecte verre | 13 112 |
| Chambéry Ouahigouya | 1% déchets | 35 000 |
| Alpes Consigne | Modèle économique SCIC | 10 000 |
| Solucir | Développement économie circulaire | 33 628 |
| Unis-cité | Service civique + Projet Médiaterre | 8 000 |

2b

MONTANT ANNUEL GLOBAL DES RECETTES DU SERVICE

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

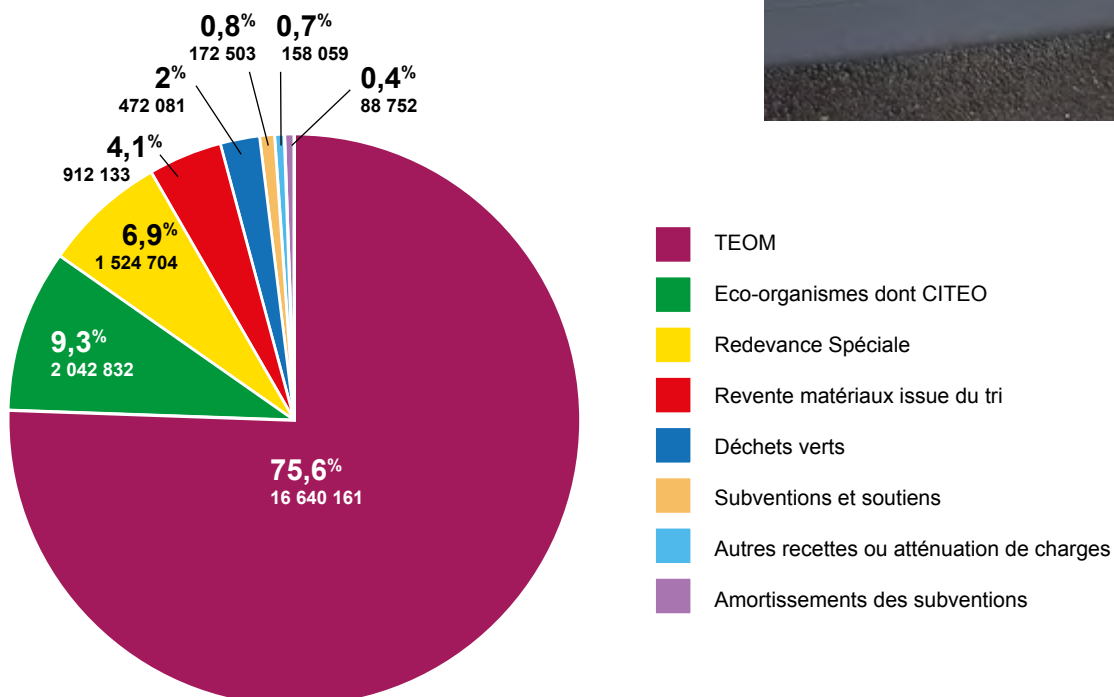
Le financement du service public regroupe les contributions des usagers et les impôts directement affectés au service public de prévention et de gestion des déchets.

LES RECETTES SONT PRINCIPALEMENT CONSTITUÉES DE :

- La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) pour **75,6%**.
- Les soutiens financiers versés par les éco-organismes et la revente des matériaux triés à hauteur de **9,3%**.
- La Redevance spéciale **6,9%**.



RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 22 011 225 €



LA REDEVANCE SPÉCIALE

La redevance spéciale correspond au paiement, par les producteurs de déchets non ménagers, de la prestation de collecte et de traitement de leurs déchets effectuée par le service public.

EVOLUTION DU NOMBRE DE CONTRATS EFFECTIFS DE LA REDEVANCE SPÉCIALE

| | 2021 | 2022 |
|--------------------------|------|------|
| Producteurs privés | 243 | 247 |
| Etablissements éducatifs | 33 | 32 |
| Administrations | 43 | 43 |
| Collectivités | 26 | 25 |
| TOTAL | 345 | 347 |

> 4 NOUVELLES CONVENTIONS ONT ÉTÉ SIGNÉES EN 2022 AUPRÈS D'ENTREPRISES, mais 2 établissements sont sortis du système grâce à leurs efforts de réduction et à la bonne gestion de leurs déchets.

Les recettes totales de la Redevance spéciale s'élèvent donc à **1 524 704 €**.

LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

3 256 410 € MONTANT TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT EN 2022

Elles se composent à plus de 50% des dotations aux amortissements.

LES RECETTES LIÉES AUX VENTES DE MATIÈRES, SOUTIENS ET AIDES

| ORGANISMES | DÉTAILS | TOTAL EN € HT sur exercice 2022 |
|---|--|---------------------------------|
| RECETTES PERÇUES AU TITRE DE LA VALORISATION | | |
| Arcelormittal | Reprise acier CS | 46 591 |
| Chimirec centre est | Reprise batteries Déchetterie | 10 686 |
| Norske Skog Golbey | Reprise papier graphique CS | 196 933 |
| OI France | Reprise verre CS | 95 110 |
| Paprec France | Reprise carton CS | 187 240 |
| Paprec France | Reprise plastiques CS | 149 614 |
| Paprec France | Reprise EMR CS | 128 926 |
| Regeal Affimet | Reprise aluminium CS | 26 332 |
| Revipac | Reprise tetrabric CS | 774 |
| Suez RV Sita Centre Est | Reprise ferraille Déchetterie | 53 873 |
| AIDES | | |
| Ademe | Prévention des déchets - Codec | 134 882 |
| SOUTIENS ÉCO-ORGANISMES | | |
| Eco DDS | Déchets dangereux | 9 393 |
| Eco Emballages | Citéo | 1 934 649 |
| Eco TLC | Textile | 13 529 |
| Ecomobilier | Mobilier | 30 189 |
| Ecosystem | Equipements électriques et électroniques | 20 997 |
| Ocade3E | Equipements électriques et électroniques | 55 072 |

2c

STRUCTURE DU COÛT OU RÉPARTITION DES CHARGES, DES PRODUITS ET DU FINANCEMENT

Les données qui suivent sont issues de Matrice des coûts et de la méthode ComptaCoût, outils développés par l'Ademe, dans un but d'amélioration de la connaissance, du suivi, et de la maîtrise des coûts de prévention et gestion des déchets des collectivités.

Il est important de préciser que ces données peuvent différer légèrement des résultats comptables présentés précédemment dans la mesure où la méthode ComptaCoût traite de manière différenciée un certain nombre de dépenses.

LA NATURE DES CHARGES

Il s'agit du coût complet, détaillé par étape technique et concernant tous les flux de déchets. Il est exprimé en €/habitant.

| STRUCTURE DES CHARGES | CHARGES EN K€HT | CHARGES EN % | CHARGES EN € PAR HAB. |
|--------------------------------------|------------------|--------------|-----------------------|
| Structure | 1 754 k€ | 10 % | 12,68 |
| Communication | 347 k€ | 2 % | 2,51 |
| Prévention | 675 k€ | 4 % | 4,88 |
| Précollecte | 1 157 k€ | 7 % | 8,36 |
| Collecte | 6 493 k€ | 37 % | 46,93 |
| Transfert/transport | 485 k€ | 3 % | 3,51 |
| Incinération | 3 971 k€ | 23 % | 28,70 |
| Traitement | 2 585 k€ | 15 % | 18,68 |
| Total charges matrice en k€HT | 17 466 k€ | 100 % | 126,26 |

LA NATURE DES PRODUITS

Il s'agit du montant global et détaillé des recettes par poste de produits et concernant tous les flux de déchets. Il est exprimé en €/habitant hors RS et TEOM.

| STRUCTURE DES PRODUITS | PRODUITS EN K€HT | PRODUITS EN % | PRODUITS EN € PAR HAB. |
|--|------------------|---------------|------------------------|
| Produits industriels (vente des matériaux, compost, prestations à des tiers) | 1 157 k€ | 36 % | 8,37 |
| Soutiens des éco-organismes agréés | 1 778 k€ | 56 % | 12,85 |
| Aides | 240 k€ | 8 % | 1,73 |
| Total produits matrice en € | 3 176 k€ | 100 % | 22,96 |

2d

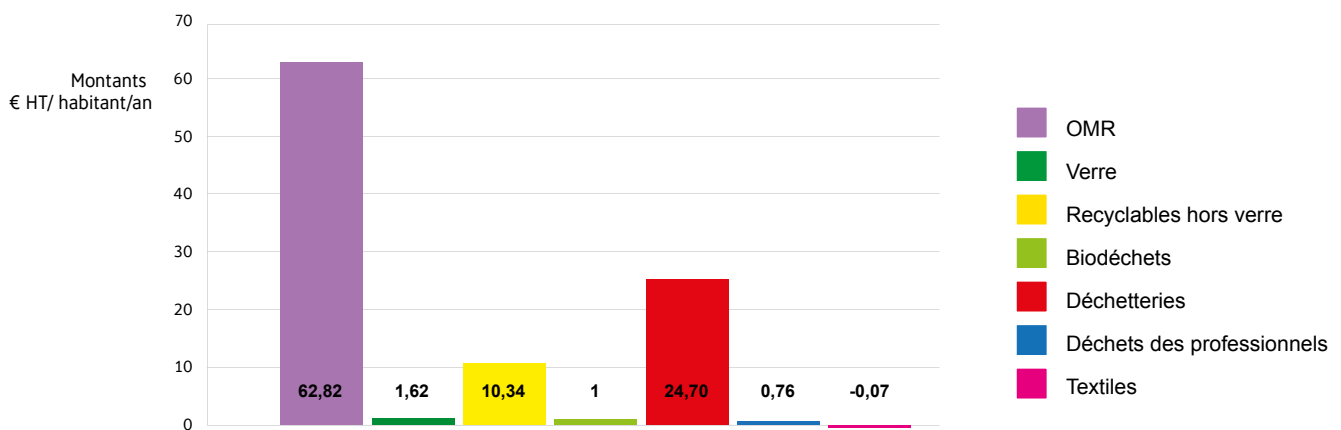
LE COÛT AIDÉ DU SERVICE PUBLIC

Le coût aidé du service public est le coût qui reste à la charge de la collectivité, une fois déduits les soutiens des éco-organismes, les ventes de matériaux et d'énergie, et autres aides. Il est exprimé de façon globale, sans distinction de flux, sans distinction de charges et de produits, et hors recettes liées à la TEOM et la redevance spéciale.

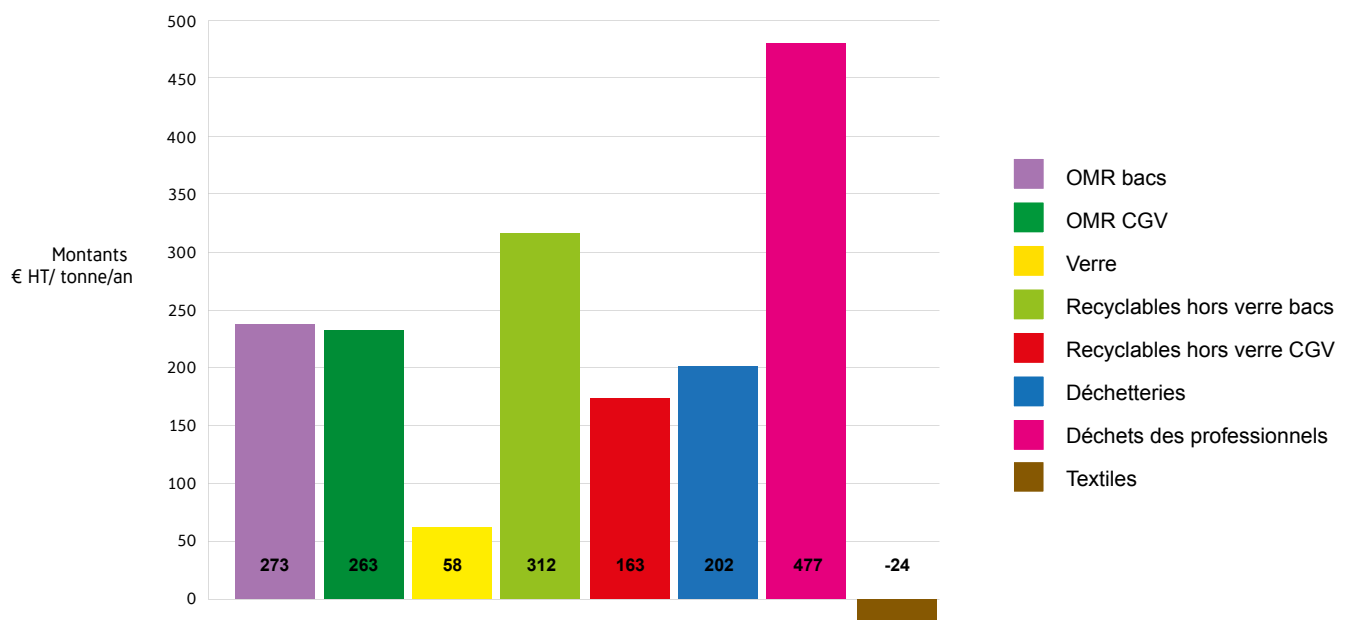
101,17 € HT COÛT AIDÉ/HABITANT
EN 2022

LE COÛT DES DIFFÉRENTS FLUX RAMENÉS À LA TONNE ET À L'HABITANT

COÛT DES DIFFÉRENTS FLUX RAMENÉS À L'HABITANT : 101,17 € HT



COÛT DES DIFFÉRENTS FLUX RAMENÉS À LA TONNE :

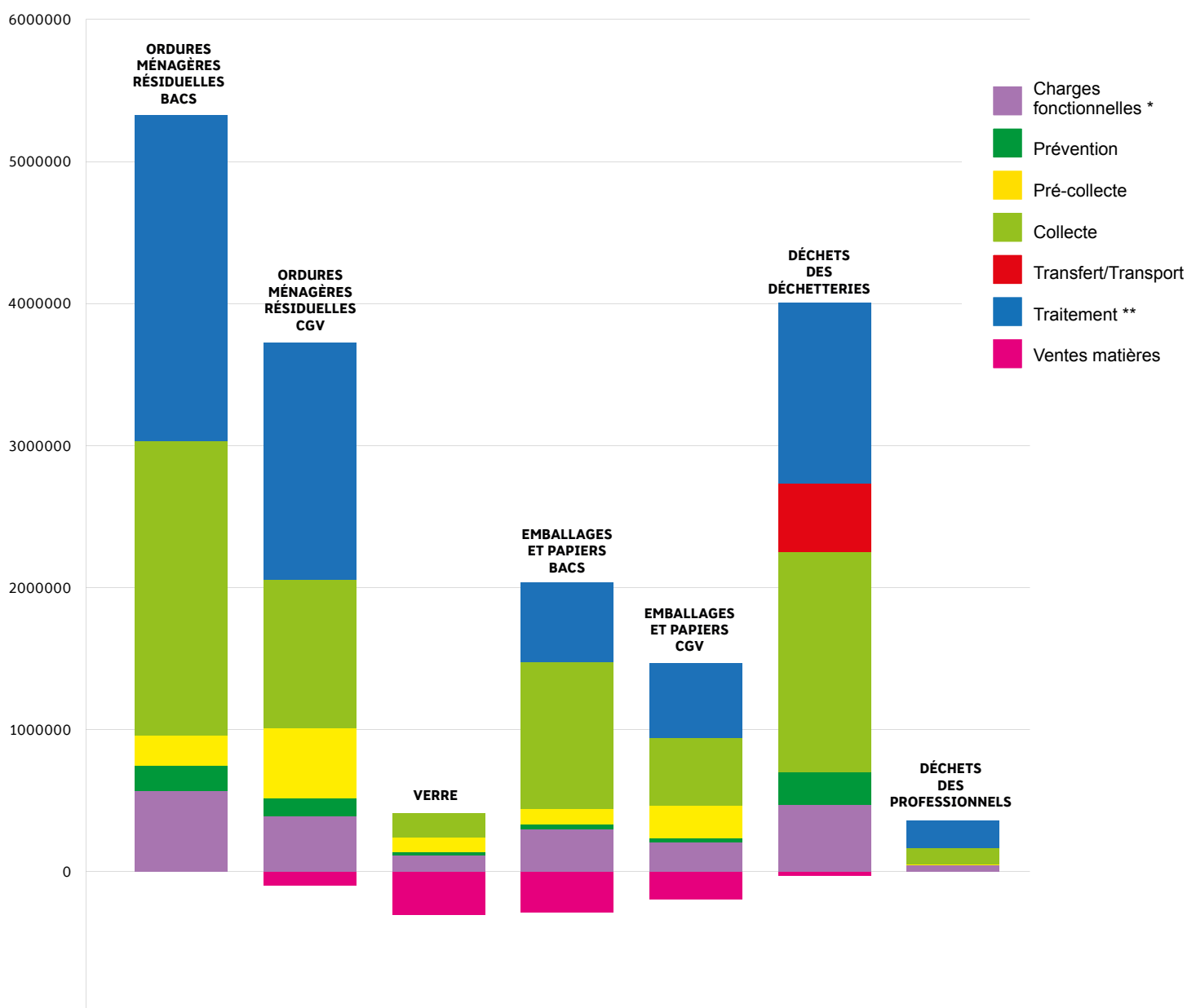


2e

LA RÉPARTITION DES CHARGES PAR FLUX ET PAR ÉTAPE TECHNIQUE EN € HT/TONNE

Cette répartition des coûts techniques pourrait se résumer par la formule suivante :

$$\text{COÛT TECHNIQUE} = \text{COÛT COMPLET (SOMME DES CHARGES)} - \text{RECETTES INDUSTRIELLES}$$



Crédits photo :

Grand Chambéry – Guillaume Bry-Fossey : p3 ; p8-photo3,4 ; p9, p10-photo1,2,3,4 ; p11-photo1 ; p20 ; p22-photo2,3 ; p24 ; p25 ; p29 ; p34 ; p38

Grand Chambéry – Nadège Jeandet : p7-photo1

Grand Chambéry – Julie Coulon : p7-photo2

Grand Chambéry – Gilles Garofolin : p10-photo5 ; ; p11-photo2 ; p31

Grand Chambéry : p14

Grand Chambéry – Didier Gourbin : p15 ; p16 ; p22-photo1 ; p23

Grand Chambéry – Jean-Yves Coppa : p21

Grand Chambéry – Marc Favreau : p32

Chambéry solidarité internationale : p33

Conception : celineharel.com / 2023



GRAND CHAMBÉRY

106, allée des Blachères
73026 Chambéry cedex
Tél. 04 79 96 86 00

Direction de la gestion des déchets : 04 79 96 86 26



grandchamberly.fr



grandchamberly



grandchamberly



grandchamberlyofficiel



grandchamberly